
CLAUDIA RUIZ :

Cette réunion est maintenant enregistrée.

Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue à cet appel de la sous-commission budget et finances. Il est 17h00 UTC le 14 décembre 2020.

Nous avons sur le canal anglais Maureen Hilyard, Holly Raiche, Dave Kissoondoyal, Judith Hellerstein, Justine Chew, Marita Moll, Nadira Al-Araj et Wale Bakare. Sur le canal espagnol, nous avons Lilian Ivette De Luque. Nous avons reçu les excuses d’Aziz Hilali.

Nos interprètes de langue espagnols sont Marina et David et de langue français, Isabelle et Jacques. Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Shani Quidwai, Kirsten Crownhart et moi-même Claudia Ruiz qui gère l’appel.

Avant de commencer, j’aimerais vous rappeler de bien indiquer votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et également pour l’interprétation. Merci beaucoup.

Je donne la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Claudia.

Bonjour, bon après-midi ou bonsoir où que vous soyez. Merci beaucoup de vous joindre à cet appel. Je suis déçue qu’il n’y ait pas plus de personnes parce que c’est un appel très important et je pense qu’en ce qui concerne les allocations budgétaires, nous y avons travaillé

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

beaucoup pour faire des demandes d'affectation budgétaires supplémentaires, ABR. C'est important pour le budget, pour les aspects financiers de notre groupe. Mais je suis très contente d'avoir des personnes spécialisées dans le domaine financier qui vont nous donner plus d'explications pour pouvoir répondre à nos questions. Nous allons être en mesure d'en savoir plus sur ces affectations budgétaires. C'est pour cela que c'est une question importante.

Je ne veux pas prendre trop de temps parce que je veux que Shani de l'équipe des finances de l'ICANN aille la possibilité de présenter. Et nous aurons la possibilité de poser des questions. Donc passons la parole à Kirsten.

SHANI QUIDWAI :

J'aimerais dire quelques mots. Merci Maureen.

Je crois que j'ai rencontré beaucoup d'entre vous, mais peut-être pas tout le monde. Je travaille au groupe des finances de l'ICANN, et Kirsten est dans mon équipe. Il y a une autre personne de l'équipe qui n'a pas pu être avec nous aujourd'hui. Je crois que nous sommes les personnes les mieux à même de répondre aux questions. Merci beaucoup de nous avoir invités aujourd'hui.

Kirsten va présenter quelques diapositives avec des critères et des dates importantes. Je pense que vous êtes déjà au courant de cela, il y a de cela quelques jours, il y a eu d'autres appels avec Carlos Reyes et Mary Wong, donc on va peut-être se répéter un petit peu, mais j'espère que vous trouverez cela utile. Aujourd'hui, nous allons uniquement nous concentrer sur le processus pour les demandes budgétaires

supplémentaires, ABR. Mais en fin de semaine, nous allons travailler sur les prévisions budgétaires sur cinq ans et on reviendra un petit peu plus en détail là-dessus la semaine prochaine.

Donc sans plus attendre, je donne la parole à Kirsten.

KIRSTEN CROWNHART :

Merci beaucoup.

Je m'appelle Kirsten Crownhart, du département financier. Comme Shani l'a indiqué, nous avons cette présentation qui est très proche de ce que Carlos Reyes nous avait montré. Mais nous allons passer cela en revue et si vous avez des questions, nous pourrions y répondre.

L'objectif de ce processus d'ABR, c'est pour le budget annuel de l'ICANN ; c'est pour mettre des demandes spécifiques de fonds pour la communauté de l'ICANN pour des activités qui ne sont pas déjà incluses dans le budget de l'ICANN. Nous avons une enveloppe budgétaire de 300 000 \$ et cela sera évalué selon les types de demandes qui nous arrivent.

L'évaluation du processus. Chaque demande a une liaison d'ICANN Org pour expliquer sa base et le contexte de la demande. Une fois que nous avons toutes ces demandes, il y a une analyse de ces demandes qui est faite. Il y a des demandes qui sont en rapport par exemple avec le développement de politiques, avec un travail technique. Parfois, nous devons poser des questions pour avoir plus de clarté sur l'objet des financements. Et enfin, nous avons une évaluation multifonctionnelle avec un panel qui fait des recommandations finales à la commission des finances du Conseil d'Administration de l'ICANN.

Pour l'année fiscale 2021, nous avons eu ces demandes, comme vous le voyez sur la diapositive, et cela est basé sur notre budget qui va être publié la semaine prochaine. Cela va se poursuivre avec le budget principal de l'ICANN.

Les deux points sont de l'organisation ALAC. Ce sont des fonds discrétionnaires des RALO pour des activités en rapport avec le développement de politiques, frais d'inscription, affiches, graphiques et déplacements, 20 000 \$ de montant approuvé, ainsi que les services de transcription en anglais et en espagnol. Pour cela, il n'y a pas de besoin de demande supplémentaire, cela fait déjà partie du budget de l'ICANN pour l'année qui commence en 2021.

Les dates limites, c'est le 29 janvier 2021 pour les soumissions de demandes budgétaires. Nous aurons ensuite une analyse préliminaire jusqu'au 5 mars 2021. Et pendant l'ICANN70, mars-avril 2021, nous aurons des consultations pour parler des demandes. Et nous aurons des recommandations finales d'ici le 16 avril 2021, qui seront présentées pour analyse ; cela passe d'abord par la commission des finances de l'ICANN, puis par le Conseil d'Administration de l'ICANN.

Mise en œuvre et planification. Toutes les demandes approuvées seront communiquées aux leaders pertinents et aux équipes d'ICANN Org responsables pour la mise en œuvre. Elles seront mises en œuvre dans le cadre des politiques de l'ICANN ; nous les suivrons donc de très près. Et les leaders de la communauté et les équipes doivent s'assurer de planifier tôt pour assurer assez de temps pour la mise en œuvre des requêtes approuvées. Donc les rapports de mise en œuvre doivent être soumis à l'adresse que vous voyez à l'écran.

Il y a des ressources existantes pour ce processus ABR de demandes budgétaires supplémentaires. Vous avez la page wiki, vous avez les liens qui sont à l'écran, vous avez donc maintenant le calendrier que je vous ai indiqué. Et il y a les demandes des documents qui doivent être remplis. Donc je pense que vous avez maintenant toutes les informations.

Les prochaines étapes : analyser les objectifs et les principes ; éventuellement effectuer des rappels ; clarifier les requêtes budgétaires de l'année précédente, consulter ICANN Org ; préparer les demandes dans le cadre approprié ; et soumettre les requêtes avant le vendredi 29 janvier 2021 à l'adresse planning@icann.org.

Voilà la présentation que j'avais pour vous aujourd'hui. Je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

NADIRA AL-ARAJ :

Oui, mais je crois qu'il y a quelqu'un qui a levé la main avant moi.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci beaucoup de votre présentation. Je voudrais revenir un petit peu en arrière.

Même si RTT, la transcription en temps réel, nous indique que ce sera en anglais et en espagnol, on n'a obtenu que l'anglais et on n'a pas obtenu l'espagnol. Et c'est pour cela que nous nous plaignons, parce que le titre qui est indiqué ici nous dit anglais et espagnol. Mais en réalité, on n'a pas autorisé l'espagnol. Est-ce qu'on nous dit maintenant que l'espagnol est autorisée et que nous allons pouvoir l'obtenir ou bien

est-ce que nous devons faire une autre demande ABR pour l'espagnol et maintenant le français aussi ?

Merci.

KIRSTEN CROWNHART : C'est une très bonne question, et je vais demander à l'équipe politique plus de détails et je reviendrai vers vous.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, merci parce que c'est ce que j'ai dit à la réunion, tout cela prête à confusion lorsqu'un titre indique quelque chose. Et la réponse a été : « Non, on ne peut pas changer le titre parce que sinon parce que ce ne sera pas juste. » Il n'était pas clair de ce qu'on allait obtenir, de ce qui est véritablement dans le budget, ce que cela va couvrir. Ce n'est pas en rapport avec le titre que nous voyons ici et cela pose un problème au niveau de l'approbation de ces langues. On nous dit uniquement l'anglais, il y a un montant et on nous dit : « Les aspects techniques vont coûter tant », mais on n'a pas parlé de ces chiffres avec le personnel.

Donc vraiment, c'est une confusion totale à ce niveau. Je crois qu'il faudrait qu'il y ait peut-être un astérisque qui indique quelle est vraiment la situation et qui nous donne plus de détails parce que si l'on suit ce titre uniquement, on a l'impression d'avoir quelque chose qui ne correspond pas à la réalité.

MAUREEN HILYARD : Nadira, vous avez la parole.

NADIRA AL-ARAJ : Merci pour cette présentation. J'utilise mon téléphone portable, mais je crois quand même avoir compris ou avoir eu la réponse à ce que je souhaitais demander. Parce que là, l'idée est de demande pour l'année 2022, de toutes les unités constitutives. Pour l'instant, nous parlons de l'At-Large. D'abord, il faut que cela passe par Maureen et ensuite, par vous ; en tout cas, c'est ce que j'ai compris dans le chat. Je crois que j'ai eu ma réponse mais si je me trompe, n'hésitez pas à me le dire.

MAUREEN HILYARD : Avant de passer la parole à Heidi, je voulais dire que notre groupe reçoit les demandes. Voilà pourquoi toutes les personnes qui font partie du sous-comité ici doivent bien comprendre le processus, parce que c'est à nous d'en parler. Heidi, je vous écoute.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup Maureen. Merci aux intervenants. C'est une présentation très intéressante et il est bon de savoir ce qui va dans le budget principal, parce que cela va plus vite pour présenter nos demandes.

Par rapport à la transcription en temps réel, effectivement, le titre, c'est ce qui a été envoyé, mais l'approbation n'est pas la même. Pour l'exercice fiscal 2021, c'était effectivement uniquement l'anglais qui a été approuvé. Nous en avons déjà parlé avec Mary, donc oui. S'il y a d'autres demandes de transcription, ces demandes devront être ajoutées.

Par ailleurs, je souhaitais également dire qu'il y a eu un commentaire ou une question la semaine dernière sur les déplacements pour le FGI.

Donc par principe, s'il y a une manifestation qui est parrainée par l'ICANN, on peut faire une demande, mais cela dépendra de chaque demande. Cela, c'est un petit peu différent. Au cours des années passées, il n'y avait pas eu de demandes pour le FGI de la part de l'ALAC. Donc c'est quelque chose de nouveau cette année. Je sais que beaucoup d'entre vous se rendent au FGI ; c'est une considération intéressante.

NADIRA AL-ARAJ :

J'ai relevé la main et je souhaitais poser une question sur les ABR qui ont été approuvées pour l'année 2021. Si elles ne sont pas mises en œuvre, est-ce qu'elles sont automatiquement reportées à la nouvelle année ou est-ce qu'il faut faire une nouvelle demande ?

KIRSTEN CROWNHART :

Tout ce qui est à l'écran comme approuvé fait partie du budget préliminaire de 2022 ; donc cela fait partie du budget qui sera publié.

SHANI QUIDWAI :

Un petit ajout par rapport à cela. Toutes les ABR, le budget et les opérations de l'organisation, tout ceci est soumis aux directives de voyage et à tout ce qui se passe dans le monde actuellement dans le cadre de la pandémie. Donc par rapport à cette liste, tout financement supplémentaire pour les voyages pourra être approuvé, pourra être inclus dans le budget, mais il n'y a aucune garantie étant donné le

contexte actuel. Donc cela dépendra un petit peu de ce qui se passe pour l'ICANN et pour la communauté.

JUDITH HELLERSTEIN : J'ai une autre question.

Par ailleurs, on avait déjà parlé de cela avec Mary Wong. Souvent, il y a des choses qui font partie du budget principal, mais il y a des restrictions et c'est éliminé. Donc on pourrait peut-être soumettre des demandes s'il y a une réelle priorité. Si cela reste dans le budget principal, pas de problème, mais si c'est éliminé du budget principal pour quelque raison que ce soit, alors cela deviendra une ABR. Et j'aimerais confirmer ceci avec vous.

SHANI QUIDWAI : Je vais répondre à cette question.

D'après ce que vous me dites Judith, si je comprends bien, lorsque quelque chose fait partie du budget principal, en fait, ce n'est pas définitif et cela n'existe pas pour toujours – et je crois que vous avez raison là-dessus. Notre budget est fluide, il est dynamique et il est évalué tous les ans.

Mais ce que Kirsten dit, c'est que ces demandes supplémentaires ont été approuvées comme telles et font maintenant partie du budget principal pour cette année. Donc l'attente, l'idée, c'est que tant que ces demandes représentent une valeur, elles resteront dans le budget principal. Mais nous ne pouvons pas nous engager à adopter pour ce

cycle de cette année ; cela dépendra des évaluations au fil des années.
Mais nous nous engageons tant que nous avons le financement.

JUDITH HELLERSTEIN : Donc pour cette année, nous avons déjà le financement, les fonds sont engagés. Par contre, l'année prochaine, il n'y a pas de garantie que cela fasse partie du budget principal. Mais pour cette année, vous dites que c'est déjà prévu et que cela fera partie du budget 2022 ?

SHANI QUIDWAI : Oui, c'est cela. Et par rapport à ce que disait Kirsten tout à l'heure, il s'agit du budget préliminaire qui doit encore donner lieu à la consultation publique, donc il y a encore aussi l'approbation définitive qui n'a pas eu lieu. Mais l'idée est de faire approuver tout ceci.

JUDITH HELLERSTEIN : Mais que se passe-t-il si ce n'est pas approuvé justement ? C'est cela la question. Peut-être qu'on devrait quand même soumettre une demande ABR au cas où.

SHANI QUIDWAI : Oui. Si vous voulez le demander, c'est possible et cela fera partie du processus ABR. Et ce que vous êtes en train de me dire je crois, c'est que vous souhaitez redemander ceci au cas où ce ne soit pas approuvé dans le budget principal. Effectivement, les ABR seront approuvées quand le budget principal sera approuvé. Donc quand on les verra dans le budget principal, si c'est approuvé, on n'aura pas besoin de les approuver de nouveau comme une ABR. Je pense que c'est cela.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui.

HEIDI ULLRICH : Est-ce qu'on pourrait avoir la page de mise en œuvre des ABR pour le budget de 2021 ? Vous avez tout ceci sur le portail de l'ALAC, sur la page wiki. Et vous voyez que pour cette année dans laquelle nous sommes actuellement, si vous pouvez descendre un petit peu, voilà ce qui a été amélioré. Doucement Claudia.

Le financement discrétionnaire, sans prendre en compte les restrictions de voyage, il y a toujours ces demandes. Les réunions en ligne où il y a des frais d'inscription, etc., tout ceci reste ouvert. Défilons encore pour aller jusqu'au RTT.

Ensuite RTT. Nous avons un certain nombre de demandes pour le RTT. Donc le RTT en anglais a été complètement approuvé, donc pas de problème.

Les assemblées générales. L'assemblée générale d'EURALO pour le mois de juin 2021 : nous allons voir, espérons que cela ira mais en tout cas, cela fait toujours partie des comptes. Et ensuite, LACRALO : il y aura une assemblée générale virtuelle lors de l'ICANN70 pour les formateurs, pour le renforcement des capacités, donc nous allons approuver ceci.

A priori, ces quatre catégories devraient être mises en œuvre. Il y avait d'ailleurs une question de Nadira là-dessus, donc voilà pourquoi je souhaitais vous fournir ces informations.

MAUREEN HILYARD : Je voulais demander, pour LACRALO par exemple, cela fait toujours partie de l'année 2021, c'est la réunion prochaine de Cancún ; donc celle-ci est couverte.

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est bon. Pour l'exercice fiscal de 2021, c'est le 1^{er} juillet de cette année jusqu'au 30 juin de 2021. Donc c'est bon pour celle-ci.

MAUREEN HILYARD : Très bien.

Y a-t-il d'autres questions ? Je ne veux pas retenir Shani et Kirsten trop longtemps, mais en tout cas, merci. Nous souhaitons vraiment nous assurer que les gens qui avaient des questions, des gens comme Judith, etc. qui ont déjà suivi le processus, comprennent bien comment procéder par rapport à ce qu'ils souhaitent obtenir.

Nous avons noté par le passé, parfois, les RALO demandent des choses qui ne sont pas nécessairement valides et cela donne lieu à de nombreuses réunions, c'est beaucoup de temps ; donc il faut que les choses soient faites correctement dans les RALO sinon ce sera un petit peu compliqué pour nous. Donc voilà pourquoi nous souhaitons en parler, surtout avec le budget qui sera un sujet très rapidement. Et je pense que c'est vraiment une partie importante de ce que nous devons faire.

Allez-y, vous avez encore une dernière opportunité de poser vos questions à l'équipe qui est là avant qu'elle ne parte. N'hésitez pas.

Ensuite, nous passerons à la suite de notre réunion. C'est bon ? Très bien.

Merci Kirsten et Shani. Donc nous vous contacterons sous peu.

SHANI QUIDWAI : Merci beaucoup à tous.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Encore une fois, merci à ceux d'entre vous qui avez posé des questions. Je crois que cela continue d'être important. Il nous faut nous assurer de rester vraiment tous au courant de ce qui se passe pour mieux travailler.

Maintenant, passons aux critères. Heidi, peut-être que vous pourriez nous aider un petit peu puisque vous connaissez bien le processus. Dites-nous quelles sont les principales informations du point de vue des ABR.

HEIDI ULLRICH : Oui. J'aimerais mettre l'accent sur le fait qu'il y a un processus défini, le personnel des finances doit suivre un processus. À l'At-Large, nous avons toujours fait les choses un petit peu différemment puisque nous passons par les RALO et par le sous-comité sur les finances et le budget. Cela veut dire qu'il y a des critères supplémentaires et des dates supplémentaires. Donc je vais vous présenter tout cela.

Un peu comme ce que nous avons fait au cours des deux années passées avec Maureen et Alan, nous avons ces critères et il y en a un

supplémentaire par rapport aux années précédentes, je crois qu'il a été inclus ici. Donc l'idée, c'est que dans l'environnement post-ATLAS III, il faut que toute la communauté soit plus efficace en termes de politiques et de développements. C'est vraiment l'objectif.

Par ailleurs, il y a le plan d'At-Large pour 2021 qui inclus tout ce qui est ressorti de l'environnement post-ATLAS III, y compris les trois pistes de travail, la sensibilisation et l'engagement et les opérations. Donc il y a ces trois pistes de travail. Le CPWG, nous avons le FBSC ; l'OFBWG sur les opérations et le financement et le budget ; nous avons sensibilisation ; nous avons renforcement des capacités ; toutes ces activités doivent être prises en considération lorsque vous proposez une demande cette année pour l'exercice 2022. Là, nous disons que la focalisation, c'est surtout l'engagement par rapport aux politiques.

Chaque RALO, comme vous le savez, a donc un plan stratégique de sensibilisation dans le cadre du GSE. Il faut que cela soit aligné. Donc on a travaillé avec l'équipe GSE pour travailler avec les RALO à ce niveau. Lorsque vous faites une proposition pour une ABR, prenez en considération et en compte ces plans et ces projets. Je sais que certaines RALO travaillent déjà pour l'exercice fiscal 2022, donc travailler avec les membres des sous-commissions sensibilisation et engagement. Et il faut que tout le monde soit bien au courant de toute ce qui est planifié.

Il y a un critère un petit peu plus nouveau qui date de l'année dernière : les ABR doivent d'abord passer par le leadership des RALO avant le FBSC. Je regarde le rapport préliminaire.

Il y a eu des rapports qui devaient être soumis. Par exemple pour le RTT, nous avons ces questionnaires. Nous avons une page publique qui indique toutes les demandes qui sont arrivées. C'est indiqué dans le rapport.

Et il y a également – et je vérifierai – des fonds mis de côté dans le budget pour les publications de la communauté, impressions et ainsi de suite, par exemple pour les envois postaux, pour tout ce qui est imprimé. Et je ne crois pas qu'on ait besoin pour cela d'avoir des demandes déposées. Je continue.

Ce sont des informations qui viennent de la commission des finances et de l'équipe des finances de l'ICANN. Vous avez plus d'informations sur le wiki sur les principes qui sont utilisés, des principes qui gouvernent donc ces demandes. Il y a donc ce document. Il faut utiliser le document avec Maureen. C'est vraiment le cadre qu'il faut utiliser pour effectuer vos demandes.

En ce qui concerne le calendrier des demandes, il y a des dates qui ont été rajoutées par rapport aux dates limites officielles. Le 8 janvier, là, il faut vraiment que tout soit envoyé au personnel de la part des RALO puisque nous devons regarder cela dès le lendemain pratiquement. Vous allez avoir le temps, puisqu'il y aura moins d'appel, de préparer vos demandes d'affectation budgétaire.

Du 11 janvier 2021 jusqu'au 13 janvier, il y aura une discussion sur les propositions avec le personnel des politiques et des finances. Du 13 au 18 janvier, vous aurez les propositions révisées qui seront envoyées au FBSC, à ce groupe pour l'analyse finale. L'ALAC sera en mesure de s'y

pencher également. Entre le 25 et le 28 janvier 2021, le FBSC a sa dernière chance pour analyser toutes les demandes.

Et le 29 janvier, c'est notre date limite où le personnel approuve tout cela et l'envoi au service de planification de l'ICANN. Vous avez déjà entendu parler de ces dates de la part du département des finances. D'ici le mois de mai, le Conseil d'Administration de l'ICANN annoncera ce qui a été approuvé lors de la réunion du Conseil d'Administration du mois de mai.

Donc la date vraiment clé, c'est le 8 janvier pour les RALO où elles doivent soumettre toute demande d'affectation budgétaire supplémentaire.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Heidi. Ce sont des dates extrêmement importantes, en effet. Le 8 janvier au plus tard, c'est très important pour les RALO que tous les documents soient envoyés. Cela permet de peaufiner un petit peu les requêtes. Et lorsque nous avons nos réunions mensuelles, c'est très bien d'en parler pour pouvoir travailler un petit peu sur ces dossiers de demandes financières.

JUDITH HELLERSTEIN :

Une question. Lorsque vous parlez des frais d'impression, je ne sais pas si cela fait du sens maintenant, mais je pense que pour l'année prochaine, lorsque nous allons avoir des manifestations et que nous allons avoir des cartes promotionnelles qui vont être imprimées, vous nous dites qu'il y avait ces questions d'impression qui se posaient... Donc est-ce que nous allons inclure à ce moment-là les demandes

d'impression ou est-ce que nous devons utiliser les budgets de RALO, budget de 5 000 \$ je pense ?

HEIDI ULLRICH : Bonne question Judith. Je crois que ce sera couvert de manière raisonnable dans le budget, donc pas besoin de soumettre des demandes supplémentaires provenant des RALO. Parce que je sais que NARALO a une assemblée générale en 2022 et je crois que le budget d'impression est inclus là-dedans. Donc il y a des fonds discrétionnaires qui existent déjà au niveau du budget qui peuvent être utilisés à cet effet.

JUDITH HELLERSTEIN : Donc s'il y a des séances qui sont faites... Si par exemple les gens sont vaccinés en avril, il y a mai et juin, il se peut qu'il y ait un besoin de matériel promotionnel imprimé dès mai ou juin.

HEIDI ULLRICH : Oui, là, vous parlez de la fin de l'année fiscale 2021. Je crois qu'il y a ces fonds discrétionnaires. On n'en a pas beaucoup utilisé.

JUDITH HELLERSTEIN : Nous avons toujours ces fonds qui sont là puisqu'ils n'ont pas été utilisés et que personne n'est allé dans la salle où l'on imprime les documents à l'ICANN à cause de la pandémie. Si on ne les a pas utilisés, on peut toujours les utiliser plus tard pour ces items promotionnels.

HEIDI ULLRICH : Oui, tout à fait. Je crois que vous aviez déjà... Oh, vous n'avez pas fait les T-shirts, d'accord. Vous pouvez les utiliser pour cette année, ou bien pour votre assemblée générale, je crois qu'il y a déjà des fonds à ce niveau ; mais c'est une bonne idée d'utiliser cela cette année.

JUDITH HELLERSTEIN : On a fait des objets promotionnels l'année dernière et on ne les a pas utilisés, évidemment. L'année prochaine, on utilisera, je pense, les fonds pour faire des T-shirts.

HEIDI ULLRICH : Oui. Cela serait plutôt du côté des fonds discrétionnaires des RALO. Je sais qu'EURALO l'a fait l'année dernière, mais c'est une bonne idée de commencer à y réfléchir, sans trop se presser, mais au tout début de l'année prochaine.

MAUREEN HILYARD : D'accord, très bien.

Je crois que nous allons passer au point suivant. Est-ce qu'il y a différentes idées de la part de différentes RALO ? Parce qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps pour sélectionner ces points, donc je me demandais justement ce qui remonte justement des RALO au niveau des idées. Mise à part NARALO...

JUDITH HELLERSTEIN : NARALO a des idées, mais nous devons en débattre ensemble ; cela ne conviendrait pas aux requêtes budgétaires supplémentaires. Nous

pensons avoir une traduction automatique pour le français et nous aimerions donc avoir cette possibilité. On avait demandé ce système de traduction automatique pour le français qui n'avait pas été approuvé. J'espère que ce sera approuvé cette année.

Également, et j'en parle avec d'autres personnes, différents outils de gestion pour l'engagement et pour la gestion des connaissances ; donc réfléchir à tous ces points. On pourrait avoir besoin d'outils qui ne soient peut-être pas totalement automatisés.

MAUREEN HILYARD : D'accord.

Oui Wale, allez-y.

WALE BAKARE : Merci beaucoup.

Je représente aussi Sébastien d'EURALO. J'ai fait partie du FBSC l'année dernière. Mais je ne suis pas tout à fait sûr au niveau d'EURALO, mais je suggèrerais que l'on demande à Sébastien parce qu'il a dû aller au FGI et il pourra envoyer un courriel par la suite à Maureen et à Heidi.

Voilà ce que je voulais dire. Merci.

MAUREEN HILYARD : Excusez-moi, petit problème technique.

Merci Wale. Je crois que... Par exemple, la traduction automatique pour le français, je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas un intérêt pour

cela et pourquoi cela n'est pas une priorité. Quelles sont les raisons qu'ils ont données pour ne pas être plus inclusifs et ne pas utiliser cette traduction en français pour la transcription en temps réel aussi ?

HEIDI ULLRICH : Il faut que je revienne sur ces points, mais je pense qu'il serait bien de faire la demande cette année.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. C'est un problème de personnel. Il n'y a pas vraiment de problème. Et je crois que ce serait bien d'en parler avec la réunion des SO et AC parce que le français est beaucoup utilisé lors de ces réunions.

MAUREEN HILYARD : Oui. Au niveau des SO et AC, l'ALAC et le GAC ont la transcription. Ce sont les seuls qui ont la transcription de l'interprétation.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, ce sont les seuls à avoir l'interprétation, mais si on veut avoir plus d'engagement, je crois que c'est important. La meilleure manière de le faire, c'est de travailler avec les langues locales.

MAUREEN HILYARD : Absolument. Oui, c'est toujours un argument. Mais je ne sais pas en effet si les SO et AC sont aussi inclusives, et elles n'ont pas toujours l'interprétation. Il faudra qu'on analyse cela.

JUDITH HELLERSTEIN : Ils nous ont dit qu'ils l'avaient dans les six langues lors des réunions.

MAUREEN HILYARD : Vous parlez des réunions ordinaires, en face à face ?

JUDITH HELLERSTEIN : Oui.

MAUREEN HILYARD : C'est vrai. Très bien.

D'autres RALO ? Je vois que nous avons APRALO. Il faut s'assurer lorsque les idées sont soulevées de les mettre en lien avec la mission, avec le plan stratégique, avec notre travail. Et en particulier pour nous, l'idée est d'être plus efficaces et d'atteindre nos objectifs au sein de l'At-Large ; c'est cela, l'idée.

Encore une fois, nous sommes dans le groupe au sein duquel il y aura le plus de discussions. Et c'est vraiment une question qui va être clé dans le cadre du travail du groupe de travail sur les finances et le budget de l'ICANN. Donc il sera important que les différentes RALO expliquent aux gens ce qui se passe en termes de statistiques dans la région de manière à ce que tout le monde sache ce que fait le sous-comité sur les finances et le budget. Tout ce que nous allons faire pendant cette année devra leur être expliqué.

Donc ma demande à vous, les RALO, c'est de parler de ces ABR, d'y réfléchir. Et n'oubliez pas que nous considérons l'exercice fiscal 2022 et espérons qu'à ce point-là, on prendra en considération une période

pendant laquelle il y aura davantage d'opportunités de se retrouver en présentiel ; donc on peut au moins le prévoir puis peut-être aussi inclure certaines possibilités au cas où le présentiel ne soit pas possible.

Donc en dépit du fait que les vaccins sont maintenant disponibles – je sais que cela commence aux États-Unis –, nous devons vraiment réfléchir à la disponibilité des vaccins, puis aussi à la question de savoir si tout le monde va se faire vacciner.

Je ne sais pas s'il y a autre chose. Donc je vous écoute si vous avez des choses à dire là-dessus. J'imagine que la présentation de Shani et de Kirsten sera disponible. C'était simplement une petite présentation rapide et simple, mais cela peut être utile pour présenter tout ceci à vos RALO. Ce serait peut-être bien de savoir, Heidi, si on peut avoir accès à cette présentation ?

HEIDI ULLRICH : Oui, je la mettrai dans l'espace de travail du FBSC. Je créerai un lien vers cet espace pour avoir accès à cette présentation.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup.

Je voulais également remercier Lilian qui fera le travail pour la prochaine réunion de l'ICANN. Et pendant cette période qui sera certainement une période intéressante pour le groupe des réseaux sociaux, il y a certaines choses que nous allons vouloir promouvoir pour que les gens commencent à discuter, donc les motiver à participer aux discussions au sein des RALO par rapport à ce que nous devons faire. Et

je crois que ce groupe des réseaux sociaux va nous permettre de faire remonter les informations importantes que les gens doivent savoir. Donc c'est un projet qui nous aidera à atteindre nos objectifs au cours de l'année à venir.

S'il n'y a rien d'autre, je vais peut-être vous rendre un petit peu de temps.

Prochaine réunion... Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole ?

JUDITH HELLERSTEIN : Il y a un appel juste après celui-ci, donc effectivement, parlons de la prochaine réunion.

MAUREEN HILYARD : La prochaine réunion de ce groupe sera la réunion conjointe avec l'autre groupe de travail, donc la semaine prochaine me semble-t-il.

HEIDI ULLRICH : Oui. Nous prévoyons un Doodle là-dessus. Donc j'ajouterai le FBSC dans le cadre de ce Doodle de manière à m'assurer que tout le monde puisse y participer.

MAUREEN HILYARD : [inaudible] Alors très bien. Nous allons nous déconnecter pour nous préparer pour la prochaine réunion.

Merci à tous, passez une excellente journée.

CLAUDIA RUIZ : L'appel est terminé. Au revoir à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]